



Une *lingua franca* pour l'enseignement supérieur ?

Jean Winand
Université de Liège

Depuis quelques décennies déjà — et de manière accélérée en ce 21^e siècle —, l'enseignement supérieur (singulièrement les universités), est soumis à des pressions variées qui bouleversent considérablement son mode d'organisation et posent des questions essentielles sur ses missions et son identité.

Un des phénomènes qui marquent l'évolution des universités de nos jours est l'accroissement considérable des échanges que les institutions opèrent entre elles. Cette tendance, qui ne semble pas devoir s'arrêter, est une des nombreuses manifestations de ce qu'on appelle, pour le meilleur et pour le pire, la mondialisation. Ce mouvement, déjà ancien dans le domaine de la recherche, s'est aujourd'hui propagé de manière fulgurante dans l'enseignement : les étudiants, les professeurs, les chercheurs se déplacent désormais fréquemment pour de courtes ou de longues durées. Ce bouillonnement intense, qui a sans aucun doute entraîné une hausse de la productivité en recherche, accompagnée – on ose l'espérer – d'une augmentation significative de la qualité, pose régulièrement le problème de l'emploi des langues.

La ligne de raisonnement suivie est assez simple : si les chercheurs, les étudiants, les professeurs sont amenés à travailler dans un environnement international, inévitablement multilingue, il est préférable, voire inévitable, pour de simples raisons pratiques, de partager un idiome commun. Dans le domaine des sciences exactes, le pas a été franchi depuis longtemps : l'anglais est désormais la langue usuelle des publications, la langue véhiculaire des labos de recherche et des communications scientifiques. Dans l'enseignement, en revanche, les langues nationales restent d'un emploi courant, du moins au premier cycle, avec quelques exceptions en deuxième cycle.

Dans la spirale « vertueuse » dans laquelle les universités se sentent aujourd'hui engagées, la pression — externe, mais aussi interne — pour accorder plus de place à l'anglais dans l'enseignement se fait davantage sentir.

C'est à cette question centrale pour l'avenir de l'Université européenne (mais on pourrait sans doute étendre la réflexion à d'autres espaces) que la présente contribution essaie

bien modestement d'apporter une réponse. L'exposé se structure de la manière suivante. Après une section introductive (0), j'aborderai les points suivants : tout d'abord, j'essaierai de cerner les objectifs visés par ceux qui entendent promouvoir l'emploi d'une langue de communication unique (1), puis je m'interrogerai sur le choix de la langue et sur le niveau de compétence souhaité (2), j'aborderai ensuite la question des moyens (3), avant de me tourner vers la délicate question de la prise de décision en matière de politique linguistique dans les universités (4). L'exposé se terminera, comme il se doit, par quelques mots de conclusion (5).

0. Préambule

Dans la plupart des pays européens, l'emploi des langues dans l'enseignement est soumis à une réglementation légale. Après une période où la législation était strictement respectée, on remarque aujourd'hui des tendances plus ou moins fortes suivant les régions visant à assouplir les normes en vigueur. L'initiative en revient le plus souvent aux universités elles-mêmes, pour des raisons qu'on expliquera plus bas, mais elle peut également émaner du pouvoir politique lui-même. En la matière, les Pays-Bas offrent un exemple extrême d'une marche volontariste vers un espace linguistiquement uniforme. Un rapport de la Commission sur le néerlandais comme langue scientifique, publié en 2003, soulignait déjà :

L'avènement d'une lingua franca unique à l'échelle mondiale présente d'énormes avantages, surtout dans le domaine de la connaissance. Pas seulement dans les disciplines scientifiques, mais aussi dans les disciplines littéraires ou les sciences humaines. C'est pourquoi il faut encourager l'usage de l'anglais sans rancune et avec entrain !

Des réactions, souvent énergiques, pour la défense du néerlandais ont bien été enregistrées, mais la politique générale des universités aux Pays-Bas semble résolument tournée vers la généralisation de l'anglais dans l'enseignement du deuxième cycle (en attendant de l'étendre au premier ?). Récemment, le président de l'Université de Delft était fier de faire la rentrée académique de son institution en anglais, ce qui en dit long sur le plan symbolique.

On peut évidemment souligner le côté « bon élève » des Pays-Bas, qui met volontiers un point d'honneur à précéder la musique. Mais représentent-ils un cas à ce point isolé ? Dans son intensité, probablement. Un relevé effectué en 2015 montrait que l'offre d'enseignement en anglais aux Pays-Bas pour le second cycle atteignait 85 % pour l'ensemble des universités. Pourtant, dans les pays scandinaves, souvent réputés pour leur perméabilité à la culture anglo-saxonne, les cours en sciences humaines se donnent généralement dans la langue locale ; les professeurs étrangers nouvellement recrutés se voient offrir une période d'adaptation, qui ne dépasse guère trois ans, pour faire leur cours qui en suédois, qui en norvégien, qui en danois. Toutefois, la pratique est de ne pas encourager, voire d'interdire l'emploi de la langue nationale pour la rédaction des thèses de 3^e cycle.

Cela posé, il est clair que les signes se multiplient en Europe montrant que les Pays-Bas ne sont peut-être que l'avant-garde d'un mouvement de fond bien plus large.

1. Les objectifs

Ceux qui prônent un recours accru (généralisé ?) à l'anglais dans l'enseignement supérieur évoquent d'ordinaire quatre types d'arguments : la place de l'université dans le monde (1.1), la recherche de haut niveau (1.2), la formation générale des étudiants (1.3), les demandes du monde économique et du marché de l'éducation (1.4).

1.1. La place de l'université dans le monde

La place de l'université dans les classements mondiaux (i.e. les *rankings*), malgré tout le mal qu'on peut en dire, surtout dans les milieux non anglophones, tourne à l'obsession dans la tête de certains recteurs ou présidents d'université. Certes les classements du type Shangai ou QS-Times font la part belle à certains indicateurs, méconnaissent allègrement certaines disciplines, notamment en sciences humaines, et favorisent, directement ou indirectement, l'emploi de l'anglais dans l'enseignement et la recherche. Tout cela est bien connu, et régulièrement dénoncé.

Et pourtant, il serait suicidaire pour les autorités académiques de se désintéresser complètement de ces classements, non pour ce qu'ils indiquent intrinsèquement — on en connaît les biais —, mais pour les portes qu'ils permettent d'ouvrir. Certaines universités, qui ont sans doute le sentiment d'appartenir à l'élite, posent aujourd'hui des conditions à leur collaboration avec d'autres institutions en se fondant, entre autres, sur les *rankings* internationaux. On peut redouter (ou espérer, c'est selon) que de telles pratiques ne s'étendent un jour aux organismes finançants officiels que sont les Etats, l'Union Européenne et les centres ou fonds de recherche nationaux (CNRS, FNRS, DFG, etc.).

Dans cette course à l'excellence, la généralisation de l'anglais tant dans la recherche (publication dans des revues à haut facteur d'impact) que dans l'enseignement (meilleure attractivité des étudiants et des enseignants-chercheurs) est vue comme un atout, sinon comme une nécessité.

1.2. La recherche de haut niveau

L'argument qui est le plus souvent et le plus anciennement produit concerne la recherche de haut niveau. L'accès aux meilleures revues, celles qui ont le plus haut facteur d'impact (type *Science* ou *Nature*) passe par l'anglais. La publication dans des revues internationales est tout bénéfique pour l'auteur (construction du cv individuel), pour son labo (compétition avec les équipes concurrentes et accès aux sources de financement), et pour son université (*rankings*).

De manière générale, les langues scientifiques sont en nombre limité. On entend par là les langues utilisées dans les échanges internationaux et dans les publications. En sciences humaines, plus particulièrement dans le domaine des lettres, de la philosophie et des arts, le français, l'allemand, l'espagnol, et dans une moindre mesure, l'italien, sont des langues qui jouissent encore d'un prestige international. Pourtant, si l'on demande aux spécialistes de certains domaines de comprendre un article rédigé indifféremment en allemand, en anglais ou en français, la communication orale dans les laboratoires de recherche ou lors des réunions internationales a tendance à se faire (exclusivement ?) en anglais. Dans le domaine de compétence du présent auteur (l'égyptologie), il n'est pas rare que les réunions scientifiques

regroupent des spécialistes d'une douzaine ou d'une vingtaine de nationalités ; la seule langue que les participants ont alors (plus ou moins) en commun est généralement l'anglais.

Cette constatation se vérifie encore dans les laboratoires de recherche, même en sciences humaines, où les chercheurs post-doctoraux se multiplient en provenance des quatre coins du monde. À nouveau, l'anglais s'impose souvent comme langue de communication *a minima*.

1.3. La formation générale des étudiants

Le bénéfice du recours à l'anglais est aussi invoqué pour la formation des étudiants. Il importe ici d'être précis. Trois types de distinction doivent être opérés en fonction de la composition des classes (**1.3.1**), du public (**1.3.2**), et du domaine d'étude (**1.3.3**).

1.3.1. Composition des classes

Il y a une grande différence à pratiquer un enseignement en langue étrangère suivant qu'on s'adresse à une classe linguistiquement homogène ou non. Tout d'abord parce que les buts poursuivis sont obligatoirement différents, et donc que les moyens à mettre en œuvre seront notoirement différents.

On peut imaginer qu'un programme d'étude estime qu'il est utile pour des étudiants unanimement francophones de recevoir un enseignement en anglais (bien sûr, autre que celui de la langue anglaise prise comme objet). Un tel choix peut être dicté par la matière elle-même (c'est par exemple le cas dans certaines matières de l'ingénieur), ou par le souci de donner une compétence supplémentaire jugée intéressante sur le marché de l'emploi. Dans le second cas, on pourrait alors penser qu'il suffit qu'une partie du programme soit donné en anglais – si c'est la langue étrangère retenue – pour atteindre l'objectif visé.

Si l'enseignement s'adresse à une classe non homogène, une classe à forte composante multilingue, le problème se pose alors fort différemment. Le plus souvent, un public linguistiquement hétérogène est la conséquence d'une politique délibérée de l'institution d'attirer des étudiants internationaux. Dans ces conditions, pour que l'objectif visé ait des chances de réussir, il est impératif que tout le programme soit en anglais. Il est en effet vain d'espérer attirer des étudiants non francophones si le programme n'est que partiellement en anglais. Cette stratégie entraîne également des conséquences non négligeables sur l'administration générale des étudiants (cf. *infra*, § 3).

1.3.2. Composition du corps professoral

Les avantages d'une langue unique internationale dans l'enseignement supérieur sont également mis en avant pour le recrutement du corps professoral. L'argument est à nouveau très simple : si l'objectif de l'université, pour son propre bénéfice (*rankings*) et celui des étudiants, est de recruter les meilleurs professeurs et les meilleurs chercheurs, sur une base internationale, alors l'adoption d'une langue unanimement reconnue est un facteur de nature à en favoriser la venue et l'intégration. Du point de vue des étudiants, il est également valorisant — ainsi va l'argument — de bénéficier des meilleurs spécialistes de la discipline.

On peut transposer au corps professoral les questions soulevées à la section précédente concernant le caractère homogène ou non des publics étudiants. L'internationalisation plus ou moins poussée du corps professoral, désormais multilingue, entraîne avec elle son lot de

questions touchant à la fois aux relations avec le corps administratif et avec les étudiants locaux, massivement présents au 1^{er} cycle, là donc où la maîtrise de l'anglais est la moins assurée.

À ce point de l'exposé, il faut souligner (dénoncer ?), d'un point de vue pédagogique, le caractère hautement artificiel d'un cours en anglais donné par un francophone dans une classe exclusivement francophone. Mais il est un point qui mériterait qu'on s'y attarde davantage : c'est la perte d'informations, inévitable, que ce type de transmission entraîne. Cela est vrai aussi bien à l'émission qu'à la réception. En effet, la généralisation de l'anglais comme langue de communication de l'enseignement et de la recherche s'accompagne — le fait a souvent été dénoncé — d'une perte sensible de la possibilité de faire passer des nuances.

1.3.3. Quel public étudiant ?

Les avantages qu'on peut escompter d'une généralisation de l'anglais sont très différents en fonction a) des cycles et b) des domaines d'études.

a) C'est évidemment au 3^e cycle que les bénéfices escomptés sont les plus importants. Comme on l'a déjà signalé, l'internationalisation a rendu les publics doctoraux très mêlés. On constate un renouvellement rapide et continu des doctorants et des étudiants post-doctoraux. Cette réalité n'est pas confinée, comme on pourrait le croire, aux sciences exactes. Mais qu'on ne s'y trompe pas !, l'anglais dont il est question ici est pris comme une langue utilitaire, fonctionnelle, certainement pas comme une langue de culture. On y reviendra plus bas.

Au 1^{er} cycle, la situation se présente de manière très différente. Dans la plupart des universités, le recrutement en bachelier reste local, l'université assurant ici ses missions de service de proximité. On peut donc s'attendre pour le cycle de base à une très grande cohésion linguistique. L'introduction d'une langue étrangère — à moins qu'il ne s'agisse d'un article de foi — se justifie dès lors fort peu sur un plan pédagogique. On peut même se demander si l'ajout d'une difficulté supplémentaire — de surcroît très artificielle — est conforme au souhait du politique de favoriser autant que faire se peut l'accès du plus grand nombre à l'université. Cette question est d'autant plus cruciale qu'on sait très bien que les carences en langue première sont une des causes les plus importantes d'échec dans les premières années de l'enseignement supérieur. Il y a donc ici un enjeu démocratique évident qui ne peut être sous-estimé.

b) Les raisons de maîtriser une langue étrangère sont très différentes suivant les disciplines ; dans certains domaines, elles n'apparaissent guère lors de l'apprentissage, et ne sont guère plus visibles lors de la pratique de certains métiers. On peut penser ici à l'exercice de professions en lien direct avec le terreau local, comme les métiers d'avocat, de médecin de proximité, d'architecte ou d'enseignant. Dans nos domaines d'études, là où la connaissance d'une langue étrangère se révèle nécessaire, elle requiert un approfondissement sans commune mesure avec le niveau généralement visé pour l'anglais. Dans d'autres domaines, l'adoption de l'anglais comme langue unique de certains enseignements techniques a parfois été dénoncée en raison de la fragilisation qu'elle peut créer dans les rapports entre spécialistes d'un métier et la population locale au service de laquelle sont censés se mettre ces mêmes spécialistes.

1.4. Les demandes du monde économique et du marché de l'éducation

Le marché économique, bien sûr mondialisé, est demandeur de diplômés flexibles. Dans cette perspective utilitariste, la diffusion massive d'une langue unique est vue comme un gage de mobilité et d'interactivité. L'argument est connu ; il ne demande pas à être longuement développé ici.

Le marché de l'éducation, puisqu'on parle maintenant de marché, est également très favorable à une extension maximale de l'anglais. C'est ainsi que l'adoption d'une langue unique devrait faciliter la mobilité étudiante, et notamment les échanges Erasmus. Cette conception contient toutefois quelque chose de paradoxal puisqu'un des objectifs déclarés des séjours de type Erasmus est précisément de mettre les jeunes étudiants en contact avec la diversité culturelle, et donc linguistique. Dans cette perspective, l'uniformisation linguistique va à l'encontre de l'objectif déclaré.

Les intérêts économiques rejoignent parfois ceux du marché de l'éducation dans la stratégie déployée dans les cours en ligne à l'échelle mondiale (MOOC). À nouveau, l'anglais permet de toucher, à moindres coûts, le public le plus large possible.

2. Choix de la langue et compétences souhaitées

2.1. Considérations générales sur le choix d'une langue internationale unique

Par solution de facilité, j'ai jusqu'ici tacitement assumé que le choix d'une langue unique allait de soi et qu'il ne pouvait s'agir que de l'anglais. Par honnêteté intellectuelle, il faudrait envisager la question selon un triple point de vue :

- faut-il favoriser l'emploi d'une seule ou de plusieurs langues de portée internationale ?
- en fonction de la réponse à la première question, quelle(s) langue(s) faut-il élire ?
- enfin, la/les langues à portée internationale vien(nen)t-elle(s) en surplus de la langue locale, ou est/sont-elle(s) destinée(s) à la supplanter ?

Au nom de l'efficacité (supposée) dont les principaux éléments viennent d'être rappelés, il est à craindre que la réponse par défaut ne soit : une seule langue (question 1), l'anglais (question 2) et uniquement l'anglais (3). L'attitude des Pays-Bas est caractéristique à cet égard puisqu'on y est graduellement passé du « le néerlandais, sauf si » à « l'anglais, sauf si ».

Cela posé, l'idée d'une *lingua franca* n'est pas neuve. L'extension d'une langue au-delà de son domaine d'origine est un phénomène très ancien. Il suffit de penser aux rôles qu'ont joués successivement l'accadien, le grec, le latin, l'araméen, l'arabe, le français et l'anglais sur le pourtour méditerranéen et en Europe pour en être convaincu. La généralisation d'une langue au détriment de dialectes ou de patois locaux est après tout un des phénomènes qui ont favorisé l'émergence et la consolidation des États-nations. Les raisons de ces processus ont souvent été la domination politique, mais il ne faut pas sous-estimer en la matière le rôle joué par le prestige culturel. La conservation — et la prééminence — du grec parmi les élites culturelles romaines en est un bel exemple, puisqu'elle est sans commune mesure avec l'importance politique de la Grèce à l'époque de la République et de l'Empire. Ce qui est peut-être nouveau dans le cas de l'anglais est son extension à l'échelle mondiale et son degré

de pénétration qui va bien au-delà des élites culturelles, comme ce fut encore le cas pour le français au 18^e et au 19^e siècle.

La généralisation d'une langue à l'échelle planétaire ne va pas sans conséquences, dont on ne mesure pas toujours bien les effets. Tout d'abord, elle fait peser une menace directe sur la diversité linguistique. Des parlars locaux, des dialectes disparaissent régulièrement de manière irréversible. Il est difficile de voir jusqu'à quel point on peut légitimement faire un parallèle entre la diversité linguistique et la bonne santé culturelle, comme on pourrait le faire en biologie, mais il ne fait guère de doute que la propagation (et l'imposition) de certaines langues au niveau supra-régional ou mondial ne fasse peser des menaces sur l'écologie culturelle globale. C'est là une préoccupation régulièrement relayée par l'UNESCO.

Ainsi que je l'ai déjà rappelé (1.3.3), la généralisation de l'anglais comme langue d'apprentissage dans l'enseignement supérieur pourrait à terme créer un fossé entre praticiens et les populations locales.

2.2. Quel niveau de langue ?

Après cette mise en perspective, il convient de s'interroger sur le niveau de compétence visé en anglais si c'est bien cette langue qui est retenue comme la nouvelle *lingua franca*.

Il paraît évident que la généralisation d'une langue — quelle qu'elle soit — à l'échelle de la planète **et s'adressant au plus grand nombre** ne peut se faire qu'avec des objectifs clairs et par conséquent très limités. La diffusion de l'anglais ne peut être envisagée que comme une langue instrumentale, utilitaire, et non comme une langue de culture. Il y a là une différence fondamentale entre la situation du français au 18^e s., langue de culture qui s'adressait à une petite élite, et l'anglais dans le monde contemporain qui est devenu *de facto* le moyen de communication de plusieurs centaines de millions de personnes non anglophones. Plusieurs spécialistes dénoncent régulièrement l'extension (et les ravages) du *globish*, cet idiome à base d'anglais qui sert les besoins de communication immédiats et qui n'est en définitive la langue de personne en tant qu'outil culturel. En dehors de son application à certains domaines scientifiques, comme les sciences de l'ingénieur et le marketing, son adoption massive dans nos études irait directement à l'encontre des missions fondamentales des facultés de lettres.

3. Les moyens

La généralisation à large échelle de l'anglais dans un établissement non anglophone ne va pas naturellement de soi. Elle pose plusieurs problèmes dont la solution pourrait parfois prendre de nombreuses années. La première question qui vient à l'esprit concerne les enseignants. Qui enseigne ? Faut-il recourir un peu / massivement / exclusivement à des *native speakers* ? Il tombe sous le sens que le réservoir de recrutement disponible ne pourrait suffire à alimenter la demande, le seul fait d'être anglophone ne constituant par ailleurs aucunement la preuve d'une quelconque excellence scientifique. Ce dernier point mérite d'être souligné car on en viendrait vite à faire passer l'accessoire pour l'essentiel. Dans la course aux meilleurs professeurs pouvant enseigner en anglais, il ne fait pas de doute que les universités disposant de moyens financiers importants s'assureraient rapidement la meilleure part, ce qui aurait un effet positif (mais c'est bien le but recherché) sur leur classement dans les fameux *rankings*. Les universités moins bien dotées devraient alors se tourner vers des

enseignants locaux en leur demandant de faire leur cours en anglais. Se poseraient alors inévitablement des questions fondamentales : quel est le niveau d'anglais souhaité ? faut-il le même niveau partout ? comment le contrôle-t-on ? comment forme-t-on les professeurs dont le niveau serait jugé insatisfaisant ?, etc. Bref, comme on le voit, des questions dont les réponses sont loin d'être simples et dont l'application risque de prendre pas mal de temps.

Mais il n'y a pas que le corps enseignant. Il convient de se pencher aussi sur l'environnement administratif. Le problème deviendrait rapidement aigu dans les établissements où le nombre des professeurs et des étudiants maîtrisant la langue locale baisserait rapidement pour devenir peut-être minoritaire. C'est ainsi que l'université d'Amsterdam a récemment franchi le pas d'imposer le bilinguisme administratif. Dans une lettre circulaire adressée aux membres du personnel, on peut lire :

Tous les documents importants sont publiés normalement en néerlandais comme en anglais. Le bilinguisme de l'ensemble du personnel tant administratif que de soutien est encouragé. Concrètement cela implique que l'université vous aide dans votre propre démarche pour atteindre le niveau de connaissance linguistique approprié à votre fonction; de la manière qui vous convient le mieux.

4. La prise de décision : contrainte ou libre choix ?

Le choix de modifier en profondeur l'emploi des langues à l'université est conditionné par des normes différentes en fonction des législations nationales. En règle générale, le politique fixe un cadre dont les contraintes ont tendance à s'assouplir au fur et à mesure qu'on progresse dans le cursus : assez strict en bachelier, mais très grande liberté pour le doctorat.

À l'intérieur de ce cadre normatif, les universités disposent d'une marge de manœuvre assez grande. C'est donc finalement sur elles en dernière analyse que reposent les choix stratégiques. Pour des raisons évidentes, le champ de bataille (si l'on peut ainsi s'exprimer) est le deuxième cycle, c'est-à-dire les enseignements de master. Les universités européennes se sentent poussées à accroître la part de l'anglais dans l'offre de cours. Le plus souvent, ce n'est pas — ayons l'honnêteté de le reconnaître — pour des raisons scientifiques ou pédagogiques, mais pour des motifs qui tiennent davantage à la politique de marketing. Les universités voient dans l'adoption de cursus partiellement ou totalement en anglais un moyen de se différencier, de se positionner de manière avantageuse sur le grand marché de l'éducation. Dans certains pays comme la Belgique où la concurrence entre universités a été exacerbée par la structure du mode de financement, l'anglais peut aussi être vu comme un moyen de marquer sa spécificité face aux hautes écoles (selon l'appellation locale), c'est-à-dire des formes d'enseignement courts ou longs non universitaires à visée professionnalisante.

5. Conclusions

L'extension (la généralisation ?) d'une seule langue dans l'enseignement supérieur présente des avantages et des inconvénients.

Le bénéfice le plus évident reste une meilleure inter-communicabilité au niveau mondial. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur l'impossibilité, pour un individu, de maîtriser un peu correctement des dizaines de langues différentes. Avec la généralisation

d'une langue, on peut également escompter des gains sur certains coûts, notamment en matière de traduction. Cela intéresse au premier chef certains opérateurs commerciaux actifs dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Des inconvénients ou, à tout le moins, des questions peuvent être assez rapidement pointés. Je les résume rapidement :

- un niveau de compétence dans la langue seconde (ici l'anglais) généralement faible, ceci valant aussi bien pour les enseignants que les étudiants ;
- une perte d'informations sensible, conséquence directe du point précédent ;
- une diminution sévère de l'esprit de finesse, particulièrement visible dans certains domaines d'étude, comme les filières de langues et lettres, mais aussi les facultés de droit ;
- une utilité directe contestable dans certains domaines et aussi certains métiers ;
- un déclin progressif de la langue nationale, à la fois en terme de richesse (la terminologie s'appauvrit, faute de renouvellement) et d'emploi (moins de locuteurs actifs).

On fait parfois mine de l'oublier, mais la diffusion de toute langue s'accompagne de modèles de pensée, de modèles intellectuels et culturels. On dénonce régulièrement les effets pervers de la pensée unique ; on peut penser que la généralisation abusive de l'anglais ne ferait que renforcer cette tendance. Enfin, derrière la diffusion d'une langue se cache généralement un modèle, sinon un programme, économique, qui n'est pas nécessairement à l'avantage des pays linguistiquement colonisés.

Cela posé, il y a dans l'histoire de l'humanité des outils qui ont acquis une valeur générale, comme les mathématiques. C'est le cas de certaines langues, qui au cours des temps, ont pris une ampleur régionale ou supra-régionale. La question fondamentale que nous pose la diffusion de l'anglais est précisément son extension maximale, au niveau planétaire, ce qui est sans doute une première.

Si la question devait se résumer de manière aussi simple (simpliste ?) que : faut-il basculer vers le régime du tout à l'anglais ?, la réponse ne peut être que négative. Mais il ne serait sans doute pas très malin de camper sur une défense aveugle des langues nationales. Une troisième voie est donc possible, faite de compromis qui tiendrait compte à la fois des cycles d'études, des filières d'études et des métiers.

Pour ce qui est de la recherche scientifique, et singulièrement de la recherche de haut niveau, la question se pose autrement. Le principe de réalité fait qu'il est devenu très difficile d'ignorer les *rankings* et les conditions d'accès aux revues de rang A, ce qui n'est pas sans effet sur l'obtention des financements internationaux. Mais plus fondamentalement, le multilinguisme de fait des équipes de recherche internationales invite ces dernières à trouver en leur sein un moyen de communication partagé. Dans ce cadre utilitariste, le succès de l'anglais est en partie dû à la réduction simpliste qui en est faite. Le passage assumé à l'anglais est donc plus complexe que la simple substitution d'une langue à une autre.

Par ailleurs, les pertes importantes dans la capacité à penser des choses complexes comportent un enjeu démocratique réel, trop rarement pris en compte. C'est que la langue, quand elle est maniée avec finesse, possède un pouvoir potentiellement subversif. Sans

donner bêtement dans la théorie du grand complot, on peut raisonnablement estimer que la généralisation d'une sous-langue, dont les locuteurs n'auraient qu'une maîtrise basique, reviendrait à terme à limiter la capacité à penser librement.

Aussi la diffusion de l'anglais dans l'enseignement universitaire ne pourra être acceptable que si l'anglais est pris pour ce qu'il est, une langue-outil, au même titre que les mathématiques dans les sciences ou le permis de conduire dans la vie de tous les jours, sans prétention à supplanter les autres langues comme langues de culture. À ce titre, il ne pourra jamais que s'ajouter aux langues locales, mais jamais s'y substituer.